

Indice de perception de la corruption : Foire aux questions

Qu'est-ce que l'Indice de perception de la corruption (IPC) ?

L'IPC note et classe les pays/territoires en fonction du degré de corruption présent dans le secteur public d'un pays tel qu'il est perçu par les experts et les chefs d'entreprise. Il s'agit d'un indice composite, une combinaison de 13 enquêtes et évaluations de la corruption réalisées par différentes institutions réputées. L'IPC est l'indicateur de corruption le plus largement utilisé dans le monde.

Quelles sont les sources de données utilisées pour l'IPC ?

L'IPC s'appuie sur 13 sources de données provenant de 12 institutions indépendantes spécialisées dans l'analyse de la gouvernance et du climat des affaires. Les sources d'information utilisées pour l'IPC reposent sur des données publiées au cours des deux années précédentes¹. L'IPC ne comprend que des sources qui fournissent un score correspondant à un ensemble de pays/territoires et qui évaluent les perceptions de la corruption par des experts dans le secteur public. Pour obtenir une liste complète des sources de données, du type de personnes interrogées et des questions spécifiques posées, veuillez consulter le [document de description des sources de l'IPC](#).

Pourquoi avons-nous besoin de l'IPC s'il existe 13 autres sources qui mesurent les manifestations de la corruption dans le secteur public ?

Quatre propriétés font de l'IPC un indicateur de gouvernance extrêmement utile :

1. La couverture géographique de l'IPC est mondiale.
2. L'IPC est plus fiable que chaque source prise séparément, car il compense les erreurs éventuelles des sources en calculant la moyenne d'au moins trois sources différentes, nombre qui peut même aller jusqu'à 13.
3. L'IPC, avec son échelle qui va de 0 à 100, peut différencier les niveaux de corruption perçue avec davantage de granularité que les sources qui, par exemple, ont des échelles allant de 1 à 7 ou de 1 à 10 où un nombre entier est attribué à chaque pays.
4. Étant donné que les sources sous-jacentes de l'IPC évaluent différentes dimensions et manifestations de la corruption dans le secteur public, l'IPC parvient à concilier différents aspects de la corruption en un seul indicateur.

Pourquoi l'IPC repose-t-il sur des perceptions ?

La corruption comprend généralement des activités illégales qui sont délibérément dissimulées et ne sont révélées qu'au travers de scandales, d'enquêtes ou de poursuites judiciaires. Bien que des chercheurs du milieu universitaire, de la société civile et des gouvernements aient fait des progrès en matière de mesure objective de la corruption dans des secteurs spécifiques, il n'existe à ce jour aucun indicateur qui permette de mesurer directement et de manière exhaustive et objective les niveaux nationaux de corruption. Les sources et les enquêtes qui composent l'IPC posent aux personnes interrogées des questions basées sur des questionnaires soigneusement conçus et calibrés. (Vous pouvez consulter [ici](#) une liste de toutes les sources et les questions qu'elles posent). L'IPC contient les points de vue éclairés de parties prenantes pertinentes, qui sont généralement étroitement corrélés avec des indicateurs objectifs, tels que les expériences des citoyens en matière de corruption saisies par le [Baromètre mondial de la corruption](#).

Quels sont les pays/territoires inclus dans l'IPC et pourquoi ?

Pour qu'un pays/territoire soit inclus dans le classement, il doit figurer dans au moins trois des sources de données de l'IPC. Si un pays ne figure pas dans le classement, cela est uniquement dû au fait que les informations tirées des enquêtes sont insuffisantes, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de corruption dans ce pays. Depuis 2012, l'IPC couvre environ 180 pays.

Quelle est la différence entre le classement d'un pays/territoire et sa note ?

Le score d'un pays/territoire indique le niveau de corruption perçue dans le secteur public sur une échelle de 0 à 100, où 0 signifie qu'un pays est perçue comme étant très corrompu et 100 signifie qu'un pays est perçue comme étant très peu corrompu. Le classement d'un pays indique sa position par rapport aux autres pays/territoires inclus dans l'indice. Le classement peut changer simplement si le nombre de pays inclus dans l'indice change, ou si le score de certains pays dans l'indice s'améliore ou se dégrade.

Quelles manifestations de corruption l'IPC saisit-il ?

Les données sources de l'IPC saisissent les aspects suivants de la corruption, en fonction de la formulation de la question spécifique utilisée pour recueillir les données :

- Les pots-de-vin
- Le détournement de fonds publics
- La prévalence de fonctionnaires utilisant la fonction publique à des fins privées sans subir de conséquences
- La capacité des gouvernements à endiguer la corruption et à appliquer des mécanismes d'intégrité efficaces dans le secteur public
- Les formalités administratives et les contraintes bureaucratiques excessives qui peuvent accroître les opportunités de corruption
- Les nominations basées sur le népotisme plutôt que sur la méritocratie dans la fonction publique
- Les poursuites pénales efficaces contre les fonctionnaires corrompus
- L'existence de lois adéquates sur la divulgation financière et la prévention des conflits d'intérêts pour les fonctionnaires
- La protection juridique des lanceurs d'alerte, des journalistes et des enquêteurs lorsqu'ils signalent des cas de corruption et de versement de pot-de-vin
- La captation de l'État par des intérêts particuliers étroits
- L'accès de la société civile aux informations sur les affaires publiques

Pour obtenir une liste complète des questions utilisées par les sources de l'IPC, veuillez consulter [ici](#) notre document de description des sources.

Quelles manifestations de corruption l'IPC ne saisit-il pas ?

Les données sources de l'IPC ne saisissent pas les aspects suivants de la corruption :

- Les perceptions ou expériences de la corruption des citoyens
- La fraude fiscale
- Les flux financiers illicites
- Les facilitateurs de la corruption (avocats, comptables, conseillers financiers, etc.)
- Le blanchiment d'argent
- La corruption dans le secteur privé
- Les économies et marchés informels

Le pays/territoire ayant le score le plus bas est-il la nation la plus corrompue au monde ?

Non. L'IPC est un indicateur des perceptions de la corruption dans le secteur public, c'est-à-dire de la corruption administrative et politique. Il ne s'agit pas d'un verdict sur les niveaux de corruption de nations ou de sociétés entières, ni de leurs politiques, ou des activités de leur secteur privé. Les citoyens des pays/territoires qui se situent en bas de classement de l'IPC

manifestent souvent la même préoccupation au sujet de la corruption que les citoyens des pays qui sont très bien classés et la condamnent tout autant. De plus, le pays/territoire ayant le score le plus bas est celui où la corruption dans le secteur public est perçue comme la plus importante parmi les pays/territoires inclus dans la liste. L'IPC ne fournit aucune information sur les pays/territoires qui ne sont pas inclus dans l'indice.

Le score le plus récent d'un pays peut-il être comparé à celui de l'année précédente ?

Oui. Dans le cadre de la mise à jour de la méthodologie utilisée pour calculer l'IPC en 2012, nous avons établi la nouvelle échelle de 0 à 100. Chaque score attribué aux pays par les sources de données sous-jacentes est recalculé en utilisant la moyenne mondiale et l'écart type de l'IPC 2012 comme année de référence. D'après cette échelle, nous pouvons comparer les scores de l'IPC d'une année sur l'autre depuis 2012. Toutefois, en raison de la mise à jour de la méthodologie, les scores de l'IPC antérieurs à 2012 ne sont pas comparables dans le temps.

Pour une description plus détaillée du changement de méthodologie en 2012, veuillez consulter [l'Indice de perception de la corruption - Une méthodologie mise à jour pour 2012](#).

Où puis-je trouver les tableaux complets des résultats sous un format de série chronologique ?

Vous pouvez les trouver sur notre site internet [ici](#).

Je veux reproduire les résultats de l'IPC pour ma propre publication - dois-je demander la permission ?

Non. Sauf indication contraire, le contenu de Transparency International est couvert par une licence Creative Commons Attribution-NoDerivs 4.0. Cela signifie que vous êtes libre d'utiliser notre travail sans nous contacter aussi longtemps que vous respectez les conditions de la licence. Vous respectez les conditions de la licence si vous nous mentionnez et créez un lien vers notre document comme suit :

INTITULÉ DU CONTENU (ANNÉE) de Transparency International est autorisé sous la licence CC-BY-ND 4.0

Veuillez créer un lien vers le contenu de TI sous l'énoncé INTITULÉ DU CONTENU (ANNÉE) mentionné ci-dessus.

L'appellation « NoDerivs » signifie qu'il n'est pas permis de reformuler ou de modifier le contenu en vertu de la licence mentionnée.

Puis-je comparer des résultats datant d'avant 2012 ?

Non. En raison d'un changement dans notre méthodologie en 2012, les résultats antérieurs à cette année ne peuvent pas être comparés. Seuls les résultats de l'IPC à partir de 2012 peuvent être comparés.

Pouvez-vous comparer des pays lorsqu'ils sont évalués par différentes sources ?

Oui. Grâce à notre processus de rééchantillonnage, toutes nos sources sont rapprochées de la moyenne mondiale et de l'écart-type avec 2012 comme année de référence, afin de permettre une comparaison croisée. Pour une explication complète de notre processus de rééchantillonnage, veuillez consulter notre [note technique sur la méthodologie](#).

Le score de mon pays couvert dans l'IPC a changé d'un ou de deux points. Cela signifie-t-il que la corruption a augmenté/diminué ?

L'IPC est un indicateur composite, comportant au moins trois sources utilisées par pays pour calculer le score de l'IPC. Pour certains pays, les sources donnent des scores très similaires, tandis que pour d'autres pays, les sources donnent une plus large gamme de scores. Nous signalons cette différence à partir de l'erreur-type et en utilisant les limites supérieures et inférieures des intervalles de confiance. Les pays qui se voient attribuer des scores similaires par les sources auront une erreur-type plus petite, alors que les pays ayant des scores très divers selon les sources auront une erreur-type plus élevée. Il est peu probable qu'un changement de score de l'IPC d'un ou de deux points soit statistiquement significatif. Les changements significatifs d'un point de vue statistique sont signalés dans nos tableaux de résultats Excel. Veuillez consulter le fichier Excel intitulé « [changements statistiquement significatifs](#) ».

L'IPC dresse-t-il un tableau complet de la corruption dans un pays ?

Non. L'IPC a une portée limitée, car il saisit les perceptions de l'étendue de la corruption dans le secteur public du point de vue des chefs d'entreprise et des experts des pays. Pour compléter ce point de vue et saisir différents aspects de la corruption, Transparency International publie une série de recherches qualitatives et quantitatives sur la corruption, tant au niveau mondial qu'au niveau national par le biais du réseau de sections nationales de Transparency International dans plus de 100 pays à travers le monde.

En complément de l'IPC, Transparency International publie tout une gamme de travaux de recherche à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Toutes les informations relatives à ces publications sont disponibles sur notre site Internet.

La validité de la méthodologie de l'IPC a-t-elle été vérifiée par des tiers indépendants ?

En 2017, le Centre commun de recherche de la Commission européenne a mené un audit indépendant de l'IPC et de sa méthodologie. Le même audit avait été effectué en 2012 après l'adoption d'une nouvelle méthode de calcul de l'IPC. Ces deux études ont conclu que l'IPC est cohérent du point de vue conceptuel et statistique, et que sa structure est équilibrée. Le rapport complet et les recommandations sont disponibles [ici](#).

Comment les changements statistiquement significatifs sont-ils calculés ?

Depuis 2018, Transparency International utilise une nouvelle approche pour calculer les erreurs-types et les tailles d'effet, sur les conseils du Centre commun de recherche de la Commission européenne. Les modifications statistiquement significatives sont calculées sur la base de la taille d'effet, de l'écart-type, et du nombre de sources utilisées pour chaque pays. Une modification du score de l'IPC est considérée comme statistiquement significative avec un intervalle de confiance de 90 %. Une explication détaillée, y compris l'ensemble des formules appliquées, est présentée dans la note technique de méthodologie disponible [ici](#).
